

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SERCHES du vendredi 15 avril 2016**

L'an deux mille seize et le quinze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 avril 2016

**Nombre de conseillers :** En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 11

Présents : Bernadette KASPRZAK, Loïc LALYS, Monique CERVEAUX, Denis FAIRIER, Raphaël HACARD, Anne SANNER, Patrick TASSIN, Pascal TRIBOUILLOY, Gonzague WILLIATTE

Absent(s) représenté(s) : Madame Joëlle PIENNE par Monsieur Loïc LALYS, Madame Bénédicte HENON par Madame Bernadette KASPRZAK

**Ordre du jour :**

- 1 - Enquête publique Syndicat de la Crise
- 2 - Vote des taux
- 3 - Budget Primitif 2016
- 4 - Projet Eolien
- 5 - Fermeture d'une classe Ecole Acy
- 6 - Travaux sur bâtiments communaux
- 7 - Informations et questions diverses

**Désignation du secrétaire de séance :** A été élu secrétaire : Monsieur Loïc LALYS

---

**1 - Enquête publique Syndicat de la Crise**

Le syndicat intercommunal pour l'entretien et l'aménagement de la Crise et ses affluents est autorisé à adhérer à l'union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques.

Une enquête publique est en cours, le projet porte sur l'amélioration de la qualité écologique sur l'ensemble du linéaire de la Crise et de ses affluents.

---

**2 - Vote des taux**

**2016\_009**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les trois taux de contributions directes appliqués dans la Commune pour équilibrer le Budget primitif 2016 à savoir :

Taxe d'habitation :	9,90 %
Taxe foncière bâti :	10.04 %
Taxe foncière non bâti :	22,98 %

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces trois taux de contributions directes.

Votants : 11      Exprimés : 11      Pour : 10      Contre : 1      Abstention : 0

---

**3 - Budget Primitif 2016**

**2016\_010**

Madame Le Maire présente le budget Primitif 2016 :

Section de fonctionnement détail des dépenses :

Vote des chapitres pour un total des dépenses cumulées de 156 483.44 € :

Section de fonctionnement détail des recettes.

Présentation des différentes taxes, état 1259.

Vote des chapitres pour un total des recettes de fonctionnement cumulées de 156 483.44 €

Section d'investissement détail des recettes.

Vote des chapitres pour un total des recettes d'investissement cumulées de 153 056.67 €

Section d'investissement détail des dépenses.

Vote des chapitres pour un total des recettes d'investissement cumulées de 146 705,84 €

Votants : 11      Exprimés : 11      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

---

#### **4 - Projet éolien**

##### **2016\_011**

Madame le maire expose qu'une société appelée TENEOLE DES FORTES TERRES a émis le projet d'implanter un parc de onze éoliennes d'environ 180 mètres sur les territoires des communes d'Acy, Serches, Ciry-Salsogne et Couvrelles.

Par délibération n°2014 -57 en date du 29 novembre 2014, le conseil municipal de Serches, avait émis un avis défavorable à l'unanimité, quant au projet d'implantation de 3 éoliennes sur la commune (projet de parc de 8 éoliennes), par ce même promoteur.

Le vendredi 20 novembre 2015, deux commerciaux de la société TENEOLE DES FORTES TERRES a tenu une permanence de deux heures à la salle communale de Serches, alors que l'information de cette permanence n'avait pas été communiquée par cette société, à l'ensemble des habitants de la commune, comme elle s'y était engagée (distribution par les services de la Poste).

A ce jour, le projet TENEOLE DES FORTES TERRES proposé représenterait un parc de onze éoliennes réparties  
comme suit :

- 2 éoliennes sur le territoire de la commune d'Acy
- 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Serches
- 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Ciry-Salsogne
- 1 éolienne sur le territoire de la commune de Couvrelles.

Attendu que la société TENEOLE DES FORTES TERRES devra réaliser des études de faisabilité relative au projet éolien sur le territoire de la commune ;

Attendu que la société TENEOLE DES FORTES TERRES pourrait émettre des demandes de déclarations administratives nécessaires au développement du projet sur le territoire de la commune, auprès de madame le Maire ;

Attendu que la société TENEOLE DES FORTES TERRES pourrait demander à Madame le Maire de signer des documents relatifs au développement de ce projet ;

Madame le Maire propose au conseil municipal :

- d'émettre un avis sur ce projet de parc de 11 éoliennes dont 4 seraient implantées sur le territoire communal
- de l'autoriser à signer les documents administratifs relatifs à ce projet d'implantation.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- émet un avis défavorable au projet de parc de 11 éoliennes dont 4 seraient implantées sur le territoire communal,
- n'autorise pas Madame le Maire à signer les documents administratifs relatifs à ce projet d'implantation.

Votants : 11      Exprimés : 10      Pour : 0      Contre : 10      Abstention : 1

---

#### **5 - Fermeture de la classe Ecole Acy**

L'inspection académique a informé que la classe ouverte en septembre 2015 serait fermée à la prochaine rentrée, en raison d'une légère baisse de l'effectif.

Le contrat de l'algéco a été signé pour une durée de 2 ans.

Madame la Maire, accompagnée de Monsieur le maire d'Acy, de la présidente du syndicat scolaire et de deux parents ont rencontré Monsieur AVINAIN, inspecteur académique. D'après ce dernier, l'effectif est en cause et il ne s'était prononcé que pour une ouverture durant une année en raison de l'effectif de 135 enfants, et du climat relationnel difficile de la fin d'année 2015.

---

## 6 - Travaux sur bâtiments communaux

- Salle des associations :

La demande de déclaration de travaux concernant le remplacement des huisseries de la salle des associations est revenue avec un avis favorable.

Une demande de DETR et de fonds d'investissement ont été demandés. Les arrêtés de subventions ne sont pas encore revenus. Les travaux seront effectués dès réception.

- Logement 2 : Toujours en attente du dispositif du conseil départemental

- Portail mairie : en cours par l'entreprise Souris, les travaux sont prévus au printemps.

- Petits travaux : Réparation de la pompe à eau, place de la Fontaine Conie

---

## 7 - Informations et questions diverses

- Plantation par la société Jardidéco de 15 arbres offerts par la pépinière arbustive de la communauté d'agglomération du Soissonnais.

- Assainissement collectif :

Les travaux préparatoires (sondage, carottage, géomètre...) sont en cours pour la 1ère tranche de travaux, rue du Moulin et rue de la Grenouillère.

Mme le maire demande régulièrement des informations au service assainissement de la communauté d'agglomération qui ne prévient pas forcément de l'intervention des différentes entreprises.

Une réunion publique a été demandée par le maire pour informer les riverains de ces travaux d'assainissement collectif.

- La société de TP en charge des sondages a curé un fossé route de Dhuizy à la demande de particuliers. La mairie a été mise sur le fait accompli. Cependant, la communauté d'agglomération a été informée, ainsi que le directeur de l'entreprise.

- Assainissement non collectif :

Un administré, rue de Coureau, a signalé des écoulements d'eau usée dans sa cave. La communauté d'agglomération a été saisie par le maire, afin de trouver l'origine de ces écoulements.

- Carte communale : Problème de limites de parcelle rue du Bois de fontaine, en vue d'un projet de construction.

Fin de la séance du conseil à 23h30

Bernadette KASPRZAK

Loïc LALYS

Joëlle PIENNE

Pouvoir à Loïc LALYS

Monique CERVEAUX

Denis FAIRIER

Raphaël HACARD

Bénédicte HENON

Anne SANNER

Patrick TASSIN

Pouvoir à Bernadette KASPRZAK

Pascal TRIBOUILLOY

Gonzague WILLIATTE